

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

[Photos] Avranches. Prendre la parole devant 300 personnes : ces premières du lycée Littré relèvent le défi avant le grand oral

Nicolas Thomas

~3 minutes

Parler fort et clair devant 300 camarades et un jury d'adultes est un exercice difficile pour ces adolescents scolarisés en première. Le concours de plaidoiries des Droits de l'Homme, grand oral avant l'heure, est une tradition bien ancrée au lycée Littré. L'épreuve qui compte pour le bac est préparée dès le mois de septembre dans toutes les classes de première de l'établissement, générales et technologiques. Chaque élève, seul ou en binôme, choisit un sujet qui lui parle et le présente devant sa classe. Les élèves votent ensuite pour l'orateur qui représentera leur classe. *"En général, ils ne se trompent pas"*, déclare Frédéric Frémy, professeur d'histoire-géographie et d'éducation morale et civique, rompu à l'exercice. Chaque candidat a bénéficié d'une heure de préparation à l'oral dispensée par M. Le Digarcher, professeur de français.

"On était stressé au début"

Quinze orateurs, dont quatre duos, sont donc montés sur l'estrade de l'ancien haras mardi 12 mai pour convaincre le jury et leurs camarades. Et parmi eux, plus de garçons que les autres années. Les sujets choisis doivent impliquer une violation des articles de la déclaration universelle des Droits de l'Homme. La plaidoirie ne doit pas excéder cinq minutes. Les thèmes plaidés allaient du droit à l'éducation au Soudan aux enfants soldats en passant par les violences faites aux femmes, l'accompagnement des personnes âgées ou encore les intouchables en Inde. C'est Julie Herbel-Carpentier qui a décroché le prix de la Ligue des Droits de l'Homme pour sa performance oratoire sur "Les violences faites aux femmes". Sans aide-mémoire, elle a incarné une belle défenseuse du droit des femmes.



Julie Herbel-Carpentier a remporté le prix de la Ligue des Droits de l'Homme. - Nicolas Thomas

Le prix "Jacques Burin" du lycée a été décerné à Lounaë Morin pour sa prestation oratoire sur les intouchables en Inde. Marie-Emilie Ybert a reçu le prix du jury pour son déroulé sur un sujet toujours d'actualité et d'avenir : l'accompagnement des personnes âgées. Enfin, le prix du public est allé récompenser le duo composé d'Aaron Simon et Enzo Noutcha Gongga qui a mis un coup de projecteur sur "Le droit à l'éducation au Soudan". Les deux lycéens ont ouvert le concours de plaidoirie. *"On était stressé au début mais on était sûr de nos capacités."*



Marie-Emilie Ybert, prix coup de cœur du jury. - Nicolas Thomas



Enzo Noutcha Gonga et Aaron Simon, prix du public. - Nicolas Thomas